

<b>ACTION 26 : Création d'une résidence « jeunes » à Sauvagnon</b>	Date de création : 10/10/2017
	Date de mise à jour :

**Axe 2 : Renforcer les solidarités et le vivre ensemble pour un village convivial**

**Objectif global 5 : Développement de l'insertion et de la cohésion pour tous**

### Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable

(forte  et modérée )



### Contribution aux 5 finalités du Développement Durable

(forte  et modérée )

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	<input type="checkbox"/>
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

### Présentation de l'action

Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	Depuis 2017, la commune de Sauvagnon envisage de travailler sur un projet qui mettrait à la disposition du public jeune du territoire (sud de la CCLB) une possibilité d'hébergement à prix modéré encadré par un projet éducatif.
Objectif	Répondre aux besoins soulignés par les travailleurs sociaux, les entreprises et les organismes de formation.
Moyens	Un bâtiment a été identifié dans le bourg de Sauvagnon (Maison Lechaud) et sa réhabilitation permettrait la création de 13 logements sociaux pour jeunes, ainsi que des espaces communs et collectifs. Ce projet devrait inclure des critères d'écoconstruction avec notamment une chaudière bois. Ce projet serait le pendant des résidences jeunes d'Arzacq et de Thèze, dans le cadre d'un projet communautaire.
Indicateurs de suivi	Réalisation du projet Nombre de jeunes accueillis

<b>Organisation de l'action</b>	
Maître d'œuvre	Commission du comité de pilotage agenda 21.
Durée et/ou périodicité	Projet qui devrait voir le jour en 2019.
Date de l'exécution effective	Fin des travaux prévus en 2020.
Partenaires et outils	SOLIHA, Habitat « jeunes » PAU, Pôle Habitat du Conseil Départemental 64, Communauté de Communes des Luys en Béarn, Mairie de Sauvagnon, Fondation Abbé Pierre.

<b>Coût de l'action</b>	
Estimation du coût global	1 117 000€.
Coût pour la commune	25 000€.
Aides et subventions	700 000€. le projet se réalisera dans le cadre d'un bail emphytéotique signé entre SOLIHA et la commune de Sauvagnon. Un emprunt pour payer le différentiel entre le coût de l'action et les subventions sera contracté par SOLIHA.